

# patrimoine bâti des collectivités

AMTER  
FICHE 2

## Bâtiments communaux

Informations pour le Maître d'Ouvrage	Description des actions éligibles	Construction ou grosses réparations dans les bâtiments communaux autres que scolaires
	Exclusions	Sont exclus les travaux d'entretien courant et les bâtiments non ouverts au public (ateliers municipaux...)
	Bénéficiaires	Communes, Communautés de communes
	Objectifs et enjeux	Créer ou maintenir les services et équipements publics
	Références • nationales (textes en vigueur, liens Internet)	Code de la construction et de l'habitation
	Critères d'éligibilité Conditionnalité des aides	Bâtiments non productifs de loyers, à l'exception de ceux dont le loyer annuel est $\leq$ à 2 000 € Coût de travaux minimum : 4 500 € HT
	Critères d'intervention Montant de l'aide	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bâtiments neufs : subvention plafonnée à 25 000 € pour la durée du PADC</li><li>• Bâtiments existants : subvention plafonnée à 50 000 € pour la durée du PADC</li><li>• Communes: Taux d'intervention différencié<ul style="list-style-type: none"><li>- 20% du coût HT</li><li>- 25% du coût HT</li><li>- 30% du coût HT</li></ul>(cf Annexe 3 du Règlement)</li><li>• Communautés de communes : - 25% du coût HT</li></ul>

Informations pour le Maître d'Ouvrage	Territoires visés (zonage infradépartemental, communes rurales/urbaines...)	Les collectivités du Département
	Constitution d'un dossier (pièces à fournir)	Dossier type

Informations pour la gestion en interne du dossier	Engagement et contreparties envisagés	
	Circuits de gestion	Dépôt et instruction : Direction de l'Appui aux Territoires et aux Communes
	Cofinanceurs possibles	Région (FRIL, CRDD) UE : FEADER – dispositif 321 (voir conditions)
	Adresses utiles	Région Poitou-Charentes 15, rue de l'Ancienne Comédie 86000 POITIERS Tél. : 05 49 55 77 00

Contacts pour toute information concernant cette action :  
 Direction Générale Adjointe du Développement des Territoires  
 Direction de l'Appui aux Territoires et aux Communes : 05 49 55 66 42